

Groupe de travail Emploi Formation
Relevés de conclusions de la réunion du 23 novembre 2021

Etaient présents à cette réunion :

Salariés

Pierre-Marie Bommier – CGT spectacle Auvergne

Pierre Desmaret – FO

Danaé Hogrel – SUD Culture

Christophe Jaillet – SFA CGT

Employeurs

Anne-Laurence Chambon – Grand Bureau

Henri Dalem – Groupe des 20 / Le Maillon

Bertrand Furic – Jazz(s)RA / SMA

Fleur Lemercier – Collectif marionnettes AURA / Thémaa

Julie Mestre – Les Forces Musicales / AFO

Sébastien Roux – Fédération des arts de la rue

Etat et collectivités

Cédric Pellissier – Région Auvergne-Rhône-Alpes

Ubavka Zaric – DRAC Auvergne-Rhône-Alpes

Organismes invités

Emmanuel Chow-Chine – AFDAS

Sabine Danquigny – Pôle Emploi scènes et images

Coordination

Marjorie Glas – coordination COREPS

Léo Anselme – Auvergne-Rhône-Alpes spectacle vivant

Excusées :

Marie-Anne Rosset – SYNDEAC

Anne Carrier / Camille Chabanon – FEVIS

Céline Fratzak – DREETS Auvergne-Rhône-Alpes

Synthèse des sujets abordés : p.2

Détail des échanges : p.3

SYNTHESE DES SUJETS ABORDES

- Tour de table des membres du groupe
- Rappel des missions du groupe de travail

Missions identifiées en plénière :

- Année blanche, évaluation des aides à l'emploi en contexte post-Covid, FONPEPS
- Situation de l'emploi permanent et intermittent, veille sur les pratiques de portage salarial et le micro-entrepreneuriat
- Veille sur les conditions de travail et le travail illégal
- Égalité hommes/femmes, diversité

Le comité de pilotage insiste pour que les thèmes suivants soient abordés en priorité : veille sur l'emploi permanent et intermittent, violences sexistes et sexuelles, lutte contre le travail illégal.

- Présentation du COEF

Une présentation synthétique des missions du COEF est disponible [ici](#).

Il est demandé que des pistes de travail communes COEF / COREPS soient identifiées lors de la prochaine réunion.

- Thèmes identifiés et hiérarchisés selon leur urgence

- 1- Veille sur la situation de l'emploi : veille sur l'emploi, effets de l'année blanche, évaluation des aides à l'emploi direct et répartition des aides.
- 2- Difficultés de recrutement : interroger l'adéquation des formations au marché du travail, prendre en compte la précarité des conditions de travail dans les difficultés de recrutement (salaires, emplois du temps, incertitude)
- 3- Lutte contre le travail illégal : respect des conventions collectives, remontées de terrain, information (charte, guides), conventions grands opérateurs, dispositifs incitatifs (GUSO, APAJ, GIP), contrôles, sanctions, situation des sociétés de portage, élargissement GUSO,"
- 4- Gérer les violences sexistes et sexuelles au sein des lieux et des équipes : mise en place d'un protocole type

- Modalités d'organisation du groupe

La prochaine réunion aura lieu le 11 janvier 2022 à 10h30 en visioconférence.

Il est proposé qu'une réunion sur trois ait lieu en présentiel et que le groupe se réunisse de manière mensuelle.

DETAIL DES ECHANGES

Tour de table : présentation et attentes des organisations présentes

Christophe Jaillet (SFA CGT) débute son intervention en mentionnant l'annonce de la baisse de 7% annoncée par la Région qui est un mauvais signal [ndlr : cette baisse a depuis été démentie par la Région]. Cette baisse impactera d'abord l'emploi dans la mesure où 80% des budgets sont consacrés à la rémunération des équipes. Il rappelle ensuite que le COEF (contrat objectif emploi formation) a contribué à la production de nombreuses matières mais interroge leur intérêt dans un contexte de baisse de subventions. Il met enfin en garde contre la tentation de s'intéresser à la formation plutôt qu'à l'emploi et insiste également sur l'intérêt qui doit être porté à l'emploi pérenne.

Pierre-Marie Bommier (CGT spectacle Auvergne) insiste sur la nécessité de maintenir les aides à l'emploi, notamment parce que la reprise n'est encore pas satisfaisante dans le spectacle occasionnel. Pour cela, il appelle à un meilleur accompagnement du dispositif GIP Cafés culture et à l'élargissement du champ du Guso. Il appelle à suivre l'exemple du **FONSAT**, qui a été monté en région Centre Val-de-Loire afin de soutenir directement l'emploi. Car l'emploi conditionne l'accès aux droits sociaux. Il pointe enfin la nécessité de prendre en compte l'égalité entre territoires dans la distribution des aides. Il appelle à une grande vigilance vis-à-vis du travail illégal. Il rappelle enfin que l'année blanche prend fin le 31 décembre et que les intermittents n'ont plus aucune garantie à partir du 1^{er} janvier.

Danae Hogrel (SUD culture) souhaiterait que la question de l'impact de l'année blanche soit également traitée dans le groupe. Elle insiste également sur la nécessité de travailler sur des protocoles internes aux entreprises permettant de réagir en cas de violences sexistes et sexuelles et de protéger les victimes.

Pierre Desmaret (FO) demande à ce que la question de l'emploi dans les CDN soit également mise à l'ordre du jour.

Henri Dalem (groupe des 20 / Maillon) représente, avec Patrice Melka, le groupe des 20 et le Maillon. Il reprend une partie des revendications déjà entendues et y ajoute un intérêt particulier pour l'emploi permanent et intermittent technique et administratif, notamment dans les entreprises en régie directe. A ce titre, il souhaiterait que le CNFPT et l'ADDACARA soient ponctuellement invités dans le groupe. Il souligne que le cadre d'emploi légal est parfois difficile à respecter pour les emplois techniques dans les petits lieux. Il insiste enfin sur la souffrance au travail grandissante depuis les débuts de la crise sanitaire.

Julie Mestre (Les forces musicales / AFO) précise que les organisations qu'elle représente partagent les mêmes attentes. Elle insiste sur l'importance de maintenir un dialogue avec les différentes parties prenantes autour de l'emploi, première richesse du secteur.

Sébastien Roux (fédération des arts de la rue) insiste de son côté sur la souffrance actuelle des personnels administratifs et techniques. Il pointe également la difficulté actuelle à travailler dans l'espace public. Enfin, il souhaite la création d'un livre blanc relatif aux violences sexistes et sexuelles.

Fleur Lemerrier (Collectif marionnettes AURA / Thémaa) appelle à la reconnaissance de la diversité des métiers (notamment des métiers de la construction).

Anne-Laurence Chambon (Grand Bureau) insiste sur les problèmes actuels de recrutement de profils administratifs et de booking dans le secteur et appelle à une meilleure adéquation de la formation.

Bertrand Furic (Jazz(s)RA) dit se retrouver dans tout ce qui a été dit précédemment. Il appelle ce groupe à être le plus concret possible, à ce que des actions spécifiques émergent des travaux qui y seront menés. Concernant les questions d'emploi et de formation, il attire l'attention sur les points suivants : la mise en place de l'alternance dans les petits lieux, la formation continue des artistes intermittents (qui utilisent peu leurs droits), une vigilance sur le système Qualiopi qui tend à valoriser les bons communicants au détriment parfois de la qualité des formations.

Ubavka Zaric (DRAC) insiste sur la nécessité d'un dialogue constructif susceptible d'aboutir à des propositions concrètes et opérationnelles. Elle demande en outre que les travaux du COREPS soient reliés à ceux portés dans le cadre du COEF, afin de ne pas additionner des démarches identiques. Elle appelle également à faire un point sur l'évolution des métiers (très impactés par le covid, le développement du numérique et la transition écologique) et les mesures à prendre pour anticiper ces changements.

Cédric Pellissier (Région AURA) insiste également sur l'articulation nécessaire entre COREPS et COEF.

Sabine Danquigny (Pôle emploi scènes et images) spécifie quel est le public cible de PE scènes et images : il s'agit de demandeurs d'emploi, d'intermittents et d'artistes auteurs, ainsi que d'entreprises qui recrutent dans le secteur. Elle précise que PE scènes et images n'intervient pas sur les questions d'indemnisation qui dépendent de PE services. PE scènes et images s'occupe d'environ 14.500 personnes, dont 12.800 intermittents. Elle conclue son intervention en précisant que, selon les données de Pôle Emploi, près de 30% des intermittents risquent de ne pas renouveler leurs droits au 31 décembre 2021.

Emmanuel Chow-Chine (AFDAS) rappelle que l'AFDAS est devenue un OPCO qui a aujourd'hui plus de 7800 structures adhérentes en région. L'AFDAS a pour nouvelles missions l'alternance et l'apprentissage qui représentent 60% des dépenses de formation. S'ajoute à cela une mission d'appui conseil. L'AFDAS a besoin de retours du terrain, qui permettent d'être plus opérationnel, notamment concernant les questions relatives à la formation et à l'apprentissage.

Rappel des missions du groupe de travail

Marjorie Glas, coordinatrice du COREPS, rappelle ensuite quels thèmes de travail ont été identifiés en plénière pour ce groupe :

- Effets de l'année blanche, évaluation des aides à l'emploi en contexte post-Covid, FONPEPS
- Veille sur la situation de l'emploi permanent et intermittent, veille sur les pratiques de portage salarial et le micro-entrepreneuriat
- Veille sur les conditions de travail dans le secteur et sur le travail illégal
- Égalité hommes/femmes, diversité

Ces thèmes ont été soumis au Comité de pilotage qui a identifié les points les plus urgents à traiter :

- articulation avec le COEF
- veille emploi
- lutte contre le travail illégal
- protocoles concernant les violences sexistes et sexuelles.

Il a été demandé à ce que l'AFDAS, la DREETS et Pôle Emploi Scènes et images soient intégrés au groupe.

Marjorie Glas fait ensuite un point concernant l'organisation générale des groupes :

- les groupes sont autonomes pour décider des modalités des réunions (présentiel / distanciel, lieux de réunion), de leur temporalité (dans les limites du cadre fixé par le règlement intérieur : maximum 1 fois par mois et minimum 1 fois tous les 3 mois)
- les ordres du jour seront fixés à chaque réunion pour la réunion suivante et pourront ensuite être abordés jusqu'à 10 jours avant la réunion
- les réunions devront aboutir à des relevés de conclusion mais également à des préconisations concrètes
- la diffusion des travaux s'opérera de la manière suivante : ils remonteront à la DGCA trois à quatre fois par an dans le cadre d'un comité des COREPS ; la DRAC s'engage à transmettre les résultats du travail mené au ministère ainsi que dans les CLTC ; il convient enfin à chacun.e de veiller à la diffusion des travaux en interne de l'organisation qu'il/elle représente.

Afin de faciliter la diffusion des travaux, des outils de communication sont mis en place : une page internet sur laquelle tous les comptes rendus de réunions seront téléchargeables ; une newsletter bimestrielle faisant état des travaux du COREPS.

Présentation du COEF

Cédric Pellissier (Région AURA) qui suit le COEF pour la Région en présente le cadre général. Il explique notamment que le COEF concerne tous les métiers du secteur culturel, le spectacle vivant n'étant qu'un secteur parmi d'autres. Des éléments d'explication sont téléchargeables [ici](#), sur la page dédiée au groupe Emploi Formation du COREPS. Selon lui, plusieurs sujets sont transversaux au COEF et au COREPS :

- La mutualisation de l'emploi,
- L'égalité hommes / femmes
- La diversité
- L'éco-responsabilité

Emmanuel Chow-Chine (AFDAS) rappelle ensuite quels sont les grands axes qui fondent les travaux du COEF :

- L'alternance
- Les échanges interdisciplinaires
- Les ressources humaines
- L'insertion professionnelle
- La sécurisation des parcours professionnels
- L'égalité hommes / femmes, la diversité
- La prévention des risques psycho-sociaux

Fleur Lemerrier (Themaa) suggère que le groupe réfléchisse à un moyen d'articuler les questions urgentes à traiter (année blanche, situation de l'emploi) à une réflexion de long terme sur les questions d'emploi et de formation, qui soit à la fois locale et globale.

Ubavka Zaric (DRAC) propose que les questions les plus urgentes soient traitées dans le cadre du COREPS, qui pourra également nourrir le COEF de sujets plus prospectifs.

Christophe Jaillet (SFA CGT) revient sur les actions de long terme qui ont pu émerger dans le cadre du COEF : il s'agit selon lui de la prévention des risques auditifs et de la mise en place de l'école de la Ciné-fabrique.

Cédric Pellissier (Région AURA) propose que chacun-e se documente de son côté sur le volet spectacle vivant du COEF afin que des pistes de travail et d'articulation soient définies lors de la prochaine réunion du groupe.

Identification des thèmes de travail du groupe Emploi & Formation

La discussion s'engage ensuite autour des thèmes qui seront abordés dans le cadre de ce groupe de travail.

- Une veille sur la **situation de l'emploi** permanent et intermittent dans le contexte de fin de l'année blanche.
Il est également suggéré de travailler à l'évaluation des aides à l'emploi direct dans le secteur et à une meilleure répartition des aides entre territoires et entre artistes.
- **La lutte contre le travail illégal**
Pierre-Marie Bommier (CGT spectacle Auvergne) insiste sur l'absence fréquente de déclarations. **Anne-Laurence Chambon** (Grand bureau) appelle à être vigilant sur cette question car des contrôles trop nombreux risqueraient de sabrer une partie des lieux culturels. **Fleur Lemercier** (Thema) appelle à bien identifier ce qui est considéré comme du travail illégal. Elle propose par ailleurs de réfléchir à des dispositifs susceptibles d'assurer qu'une partie de l'argent versé vient bien rémunérer les répétitions. **Pierre-Marie Bommier** (CGT) insiste sur le risque d'une concurrence déloyale entre les employeurs qui paient et les autres et pointe également la frontière problématique qui existe entre amateurs et professionnels. **Christophe Jaillet** considère que l'affaiblissement des contrôles dans l'attribution des licences d'entrepreneur du spectacle n'est pas un signal positif.
Il est proposé de travailler sur une information aux artistes sur leurs droits sociaux.
Il est également demandé de travailler avec la DREETS sur la question des contrôles.
- **La formation**
Marie-Laurence Chambon (Grand bureau) insiste sur les difficultés actuelles de recrutement sur les métiers du booking et les profils administratifs. Elle considère que davantage d'intervenants professionnels devraient intervenir au sein des formations universitaires.
Bertrand Furic (Jazz(s)RA) appelle à prendre également en compte la détérioration des conditions de travail dans les difficultés de recrutement. Il observe de nombreux artistes qui lâchent leur carrière après 18 mois de crise sanitaire. **Julie Mestre** (LFM / AFO) ajoute en effet qu'il faut prendre en compte les risques psycho-sociaux, et notamment la surchauffe actuelle et le caractère très incertain de l'avenir.
- **Les violences sexistes et sexuelles**
Il est demandé de plancher sur un protocole type susceptible d'accompagner les équipes confrontées à ce problème et capable de protéger les victimes.

Elaboration d'un calendrier de travail

Les thèmes de travail identifiés sont ensuite hiérarchisés selon leur urgence :

- 1- La situation de l'emploi : veille sur l'emploi, effets de l'année blanche, évaluation des aides à l'emploi direct
 - 2- Les difficultés de recrutement : interroger l'adéquation des formations au marché du travail, prendre en compte la précarité des conditions de travail dans les difficultés de recrutement (salaires, emploi du temps, sens du travail)
 - 3- Lutte contre le travail illégal : respect des conventions collectives, remontées de terrain, information (charte, guides), conventions grands opérateurs, dispositifs incitatifs (GUSO, APAJ, GIP), contrôles, sanctions, situation des sociétés de portage, élargissement GUSO,"
 - 4- Gérer les violences sexistes et sexuelles au sein des lieux et des équipes : mise en place d'un protocole type
-

Prochaine réunion du groupe Emploi Formation le 11 janvier 2022

Elle aura lieu en visioconférence le 11 janvier 2022 à 10h30.

Il est proposé que les réunions soient mensuelles et que le groupe se réunisse en présentiel une fois sur trois.

Les sujets suivants sont proposés :

- 1- Définition de pistes de travail communes au COREPS et au COEF

Afin de nourrir la discussion, il est demandé aux membres du groupe de prendre connaissance du document de présentation précédemment cité.

- 2- Evaluation de la situation de l'emploi intermittent et permanent :

Cette réunion a pour objectif de fixer un tableau d'indicateurs pertinents permettant de suivre la situation de l'emploi. Ces indicateurs pourront émaner des organismes suivants :

- Pôle Emploi Scènes et images (demande effectuée auprès de Sabine Danquigny)
- CPNEF-SV

Les retours d'expériences des différentes organisations représentées seront également utiles.